

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13575**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence : Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Spécialité Anglais

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Perpignan, Recteur de l'académie de Montpellier

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Professorat d'anglais ou de français langue étrangère (dans l'enseignement primaire, secondaire et universitaire)
- Traduction, interprétariat
- Recherche en linguistique, littérature ou civilisation anglophone
- Communication, médiation culturelle

La formation sanctionne l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles, et de savoirs et savoir-faire dans le domaine de la communication écrite et orale.

En langue orale, les compétences développées visent à une maîtrise fine des caractéristiques phonologiques, des règles de prononciation et d'accentuation de l'anglais. La transcription phonologique, l'oralisation de textes inconnus, la récitation de textes, la pratique d'auto-écoute et d'écoute mutuelle comptent parmi les compétences visées.

On attend par ailleurs de l'étudiant qu'il sache réfléchir sur l'anglais et le français, acquérir et appliquer des concepts de linguistique générale dans des domaines clés (morphosyntaxe, pragmatique...). L'observation et l'analyse de la langue anglaise permettent un enrichissement de la production écrite, de même que le travail requis en traduction et traductologie. La licence permet en la matière de développer une pratique de la traduction dans les domaines journalistique et littéraire, de réfléchir à partir de comparaisons de traduction, d'approfondir le travail sur les structures et le lexique du français et de l'anglais, de s'initier à la langue de spécialité (anglais juridique, scientifique, militaire...).

L'acquisition des outils de l'analyse littéraire est également une des compétences développées et évaluées. L'étudiant apprend à remettre une œuvre dans son contexte littéraire et historique, enrichit sa connaissance des genres, des auteurs, de la critique littéraire, affine son approche narratologique pour mieux maîtriser le commentaire et la dissertation.

De la même manière, les enseignements de civilisation nécessitent une analyse approfondie de documents de types divers, une pratique de la synthèse, un travail de problématisation et la mise en perspective d'interprétations. Une approche pluridisciplinaire est requise (travaux sur l'histoire, la géographie, la sociologie, l'histoire de l'art, la culture audiovisuelle...). En littérature et civilisation, le domaine anglophone au sens large (Royaume-Uni, Irlande, Etats-Unis, Commonwealth) est envisagé.

Dans tous ces domaines, l'étudiant apprend à communiquer, écouter, rédiger, analyser, argumenter et critiquer, compétences qui lui seront utiles quelle que soit son orientation ultérieure. Il développe une autonomie croissante en matière d'utilisation des ressources mises à sa disposition, de recherche et lectures complémentaires, de rédaction et présentation de dossiers.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- la licence peut déboucher sur l'obtention d'un diplôme de l'enseignement : Professeur certifié, Professeur, Professeur de lycée, Professeur de lycée professionnel d'enseignement général (PLP), et dans le cas du parcours FLE : enseignement du français à l'étranger.
- la licence peut déboucher sur la préparation d'un Master professionnalisé : Métiers de la communication (Journalisme, Relations internationales, tourisme), de la culture, de la documentation, de la médiation sociale, de l'interprétariat et la traduction.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

E1108 : Traduction, interprétariat

### Règlementation d'activités :

L'habilitation du diplôme est obligatoire.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Durée du parcours : 3 ans

Nombre d'UE : 32 (+2 optionnelles Français Langue Etrangère)

La certification s'obtient après une évaluation sur 5 champs distincts concernant les unités suivantes :

- Expression orale anglaise : maîtrise fine des caractéristiques phonologiques, des règles de prononciation et d'accentuation de l'anglais,
- Linguistique : grammaire et application des concepts de linguistique générale dans des domaines clés (morphosyntaxe, pragmatique...),
- Traduction et traductologie,

- Littérature et acquisition des outils de l'analyse littéraire,
- Histoire et culture des pays anglophones et analyse de documents de civilisation.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	100 % d'enseignants
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	100 % d'enseignants
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	100 % d'enseignants
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	60% d'enseignants et 40% de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Conventions Erasmus avec : le Royaume Uni (Sheffield, Stirling), l'Irlande (Dublin), la Finlande, la Suède, les Etats-Unis (University of Southern Mississippi, University of South Florida)

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif à la licence

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Renouvellement par arrêté du 8 septembre 2011

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-615 du 26 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Niveau	Nombre d'inscrits	Nombre de reçus	Taux de réussite
Licence 2	41	27	65,85 %
Licence 3	27	16	59,25%

##### Autres sources d'information :

site du département d'anglais : [http:// english.perpi.free.fr](http://english.perpi.free.fr)

Scolarité des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Perpignan Via Domitia ; Secrétariat d'anglais de l'université.  
<http://www.univ-perp.fr/>

##### Lieu(x) de certification :

Université de Perpignan Via Domitia  
52 Avenue Paul Alduy  
66860 Perpignan Cedex

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Perpignan Via Domitia

##### Historique de la certification :

Avant 2004-2005 :

-Deug 1 et 2 Langues, Littératures et Civilisations étrangères, spécialisation Anglais

-Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères, spécialisation Anglais